

Dans quelle mesure les transformations récentes de l'expertise scientifique en santé au travail permettent-elles une réorientation de l'action publique ?

Emmanuel Henry

Professeur de sociologie, Université Paris-Dauphine

IRISSO (UMR CNRS, Université Paris-Dauphine)

La santé au travail : un enjeu de concertation sociale, pas une question sanitaire

- Historiquement, la santé au travail n'est pas un enjeu sanitaire ou de santé publique mais un point parmi d'autres négocié dans le cadre de négociations entre partenaires sociaux
- Résurgence des enjeux de santé au travail dans la première moitié des années 1970 mais éclipsés par la crise et le chômage de masse
- Avant 1990, pas d'expertise scientifique spécifiquement produite sur les questions de santé au travail
- Situation non problématique car pas de demande d'expertise, pas de question posée

La santé au travail « travaillée » par la santé publique

- Crise de l'amiante : irruption des enjeux de santé publique dans le domaine de la santé au travail
- Expertise collective de l'Inserm
- Reprise du même outil dans le cas des éthers de glycol
- Processus progressif d'institutionnalisation des agences d'expertise
 - Création du DST de l'InVS en 1998
 - Création du « T » de l'AFSSE en 2005, aujourd'hui devenue ANSES
- Processus qui ne va pas de soi en santé au travail et qui remet en cause des équilibres anciens de rapports de force
- Question de l'interprétation de ce processus : Va-t-on vers un renforcement de l'Etat et de l'administration du travail ?

Un renforcement de l'expertise scientifique pour renforcer l'administration et se dégager de l'emprise des industriels ?

- Légitimité des décisions de l'administration du Travail renforcée par l'adossement à une expertise scientifique autonome
 - Modification des équilibres de rapports de force entre syndicats et représentants des employeurs
 - Rapports d'expertise rendus publics. Rend certaines données impossibles à évacuer du processus de négociation
- Le renforcement du poids du ministère du Travail à nuancer :
 - Recherche du consensus entre partenaires sociaux
 - Légitimation de l'action administrative par l'expertise passe par une multiplication des acteurs qui défendent leur autonomie
- Dans le même sens mais pour d'autres raisons, la mise à distance des intérêts industriels est loin d'apparaître comme un effet de ces politiques

La construction des savoirs et de l'ignorance en santé au travail

- D'un point de vue de sociologie des sciences, le secteur des risques professionnel est assez spécifique :
 - Domaine assez sensible pour les industriels car peut générer une augmentation des coûts de production ou des interdictions de produits
 - Domaine dans lequel l'ignorance est plus recherchée que l'accumulation de connaissances (contrairement à de nombreux autres domaines où la R&D est à l'origine du développement de nouveaux produits pour de nouveaux marchés)
- Logiques de production d'ignorance :
- Influence directe sur la production de connaissances de la part des industriels : « *Doubt is our product* », financement de recherches sur questions périphériques mais controversées (faibles doses, différenciation entre types d'amiante, etc.).
 - Difficultés en France (contrairement aux Etats-Unis) à travailler sur ces questions pour cause d'accès aux données.
 - Plus fondamentalement. capacité des industriels à ne pas produire

L'institutionnalisation de l'ignorance

- Effets nombreux de cette situation durable d'ignorance ou de faiblesse des connaissances
 - Ex : caractère toujours controversé de l'évaluation du nombre de cancers professionnel
- Par contrecoup, il est nécessaire de déployer une énergie colossale pour faire émerger de nouvelles connaissances dans ce domaine :
 - Ex : des initiatives du type GISCOP
 - Ex : « Observatoire des tumeurs » de Turin
- Construction d'un biais en faveur du *statu quo* et des positions patronales
 - Toutes les initiatives visant à faire émerger de nouvelles connaissances apparaissent de fait engagées car risquant de modifier l'équilibre des rapports de force
 - Souvent des initiatives teintées de militantisme ou des initiatives cherchant autant à renseigner scientifiquement le problème qu'à le

Quid de la capacité de la production de connaissances nouvelles et d'expertise à modifier le cours de l'action publique

- Fragilité des processus de renforcement de l'expertise
 - Des dispositifs de mesure des effets du travail sur la santé toujours fragiles (remises en cause récurrentes de SUMER)
- Difficulté de trouver un moyen d'articuler expertise scientifique et concertation sociale
 - Les données scientifiques sont un argument parmi d'autres dans des conflits au cours desquels s'établissent des rapports de force

Difficultés de la recherche académique à mesurer et rendre visibles les effets du travail sur la santé des travailleurs

- Délais souvent long entre le repérage d'un problème de santé au travail et sa confirmation scientifique
 - Idée du travailleur comme « sentinelle avancée » ou « cobaye »
- Difficulté pour des disciplines académiques à appréhender les risques professionnels
 - Risques qui touchent essentiellement des collectifs de travail et sont liés à la situation de subordination des salariés
 - Alors que ces disciplines font souvent abstraction de l'environnement social dans lequel évoluent les individus et raisonnent prioritairement en termes de risque individuel ou de risques sur des agrégats d'individus indépendamment de leur statut
 - Enquêtes épidémiologiques privilégient les groupes stables alors que les risques touchent de plus en plus des salariés précarisés

Fort cloisonnement entre recherche et expertise institutionnelle et les formes de production de connaissance plus engagées

- Dans le domaine du sida, les mobilisations associatives ont réussi à redéfinir la maladie et à réorienter l'action publique
- En santé au travail, au contraire, impression que les mobilisations n'ont pas réussi à modifier les définitions dominantes de ce que doit être la science et du rôle qu'elle doit remplir.
- 2 définitions d'une « bonne étude scientifique »
 - Une étude méthodologiquement irréprochable susceptible d'être publiée dans les meilleures revues
 - Une étude qui sert à documenter le plus scientifiquement possible un enjeu de santé publique concernant un groupe particulier